

Conseil d'établissement

Date : Le 8 décembre 2025

Heure : 19h00

Endroit : Teams



ÉCOLE MOISSON D'ARTS, LA CHANTERELLE,
NOTRE-DAME-DU-SOUIRE ET RIOU

Projet d'ordre du jour

Points à l'ordre du jour	Temps alloué
1. Vérification du quorum (art. 61 LIP) et ouverture de la séance	1 min.
2. Accueil de la direction – Bonnes nouvelles	2 min.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le président	2 min.
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2025	2 min.
5. Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement (art. 67 LIP) Gouvernance du conseil d'établissement versus rôle de la direction;	5 min.
6. Suivi projet éducatif	5 min.
7. Résolution : Service de garde durant la semaine de relâche	10 min.
8. Adoption : budget 2025-2026, recommandations comité EHDAA et soutien à l'élève jusqu'à maintenant, etc.	5 min.
9. Information : Suivi du budget de l'école pour 24-25	5 min.
10. Approbation : Transfert budgétaire	2 min.
11. Adoption : Plan de lutte contre la violence et l'intimidation	2 min.
12. Approbation : Sorties scolaires et dérangement pédagogique	2 min.
13. Approbation : Campagne de financement	5 min.
14. Information : normes et modalités	5 min.
15. Information : Plan triennal de réparation et de destination des immeubles 26-27, détermination des services éducatifs dispensés par chaque école et critère d'admission et d'inscription à l'éducation préscolaire et aux ordres d'enseignement primaire et secondaire.	10 min.
16. Information : Rapport des responsables : enseignants/ service de garde/ comité de parents	15 min.
15 Question du public	2 min.
16 Date de la prochaine rencontre : 9 février 2026	1 min.
17 Levée de l'assemblée	1 min.

Total : 77 min